

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone: +251 11 551 7700

Fax: +251 11

551 7844 Website: www.africa-union.org

PA12585

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-cinquième session ordinaire

20-24 juin 2014

Malabo (Guinée Équatoriale)

EX.CL/828(XXV)vi

**RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU SOUS-COMITÉ DU COREP
SUR LES RÉFUGIÉS, LES RAPATRIÉS ET
LES PERSONNES DÉPLACÉES**

MARS - MAI 2014

I. INTRODUCTION

1. Conformément à son plan de travail pour 2014, qu'il a adopté le 13 mars 2014, le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées internes, appuyé par la Commission de l'Union africaine et en collaboration avec les partenaires de l'UA, a mis en œuvre les activités ci-après :

II. ACTIVITÉS

Réunions ordinaires du Sous-comité

2. Le Bureau du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a tenu sa première réunion de l'année le 6 mars 2014, en vue d'exécuter le programme de travail du Sous-Comité.

3. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, composé de représentants de tous les États membres, a tenu sa première réunion ordinaire de l'année le 13 mars 2014, dans le cadre de ses activités en cours, ainsi que pour examiner et adopter le programme d'activités du Sous-comité pour 2014.

4. Le Bureau du Sous-comité du COREP s'est réuni le 11 juin 2014 en session de travail, en vue d'examiner le programme de travail de la réunion du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées. (Sous-comité composé de tous les États membres)

5. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées internes (Sous-comité composé de tous les États membres) s'est réuni pour évaluer les progrès qu'il a réalisés depuis l'adoption de son programme de travail en mars 2014, et pour discuter de la voie à suivre

Participation aux activités de la Commission

6. En février 2014, conformément au Plan d'action de Kampala et à la priorité stratégique du Département des Affaires politiques, qui œuvrent pour trouver des solutions durables aux problèmes du déplacement, la Commission de l'Union africaine, en partenariat avec le Conseil norvégien pour les réfugiés, a organisé une table ronde de haut niveau sur les solutions durables aux problèmes des réfugiés somaliens au Kenya, sur la base de l'accord tripartite entre le Gouvernement kenyan, le Gouvernement somalien et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ont pris part à cette table ronde, des représentants du Gouvernement kenyan, le Commissaire aux Affaires politiques, le Président du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Banque africaine de développement, et les principaux acteurs humanitaires qui participent à la conception et à la mise en œuvre de

solutions durables pour les populations déplacées. Les débats lors de la table ronde ont mis l'accent sur trois grands thèmes : les conditions devant régir le retour des réfugiés ; le soutien structurel pour des retours durables ; et des pratiques innovantes pour des solutions durables. La table ronde de haut niveau a indiqué qu'il convient d'organiser des réunions similaires pour la recherche de solutions durables, en particulier pour d'autres cas qui perdurent, comme en RDC, en RCA et au Soudan du Sud, en tenant compte de la spécificité de leur situation.

7. Au cours de cette mission, le Président du Sous-comité du COREP a accompagné le Commissaire aux Affaires politiques, en vue de procéder à la cérémonie d'ouverture de l'hôpital de l'UA dans le camp de réfugiés de Dadaab, au nord du Kenya. Lors de la conférence d'annonce de contributions de l'UA sur la Corne de l'Afrique de 2011, la Croix-Rouge nationale du Kenya a reçu un million de dollars EU pour faire face à la sécheresse et un hôpital a été construit pour la communauté locale dans la région de Dadaab. Le Sous-comité du COREP a approuvé une contribution de 100.000 dollars américains, destinée à équiper l'hôpital, puisqu'il accueille aussi les réfugiés qui se trouvent dans la région. Il a constaté que la Croix-Rouge du Kenya a réalisé beaucoup de choses avec peu de ressources, un exemple de ce que l'aide symbolique de l'UA peut servir à réaliser à l'avenir, notamment si les objectifs doivent être liés aux projets.

8. En mars 2014, la Commission, en partenariat avec la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a organisé, à l'intention des agences de gestion des catastrophes nationales, un dialogue sur les interventions en cas de catastrophe, afin de sensibiliser aux systèmes mondiaux et régionaux de coordination pour les interventions en cas de catastrophe, à la loi sur la gestion des catastrophes, aux questions de responsabilité et de qualité en matière d'intervention en cas de catastrophe. Ce dialogue a permis aux pays touchés par des catastrophes, aux partenaires humanitaires et aux institutions régionales de disposer d'une tribune pour identifier les lacunes actuelles dans les interventions en cas de catastrophe et dans les programmes d'action destinés à renforcer les capacités nationales et locales et à améliorer la coordination. Le Président du Sous-comité du COREP a participé à ce dialogue.

Missions du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées

9. Différentes missions d'évaluation humanitaire ont été effectuées par les membres du Sous-comité du COREP, pendant ladite période, avec l'appui de la Division des Affaires humanitaires et du Département des Affaires politiques. Ces missions entrent dans le cadre de la décision du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, par laquelle il a été demandé à la Commission d'entreprendre une série d'activités en 2014, y

compris, entre autres, des missions sur le terrain dans les États membres de l'UA les plus touchés par le problème du déplacement et d'autres défis humanitaires. Les missions d'évaluation humanitaire ont été réalisées dans les États membres suivants :

- République démocratique du Congo
- République des Seychelles
- République du Tchad
- République du Burundi

a) Mission en République démocratique du Congo

10. Le Sous-comité du COREP s'est rendu en mission en République démocratique du Congo du 3 au 10 février 2014. La mission a été conduite par Son Excellence, M. Manuel Gonçalves, Ambassadeur de la République du Mozambique, en Éthiopie et auprès de l'Union africaine, et Président du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées.

11. Après avoir rencontré les autorités gouvernementales compétentes en charge des affaires sociales et humanitaires, la société civile et les agences des Nations Unies à Kinshasa, la mission s'est rendue à l'est du pays, notamment à Goma dans la province du Nord-Kivu, pour visiter les populations déplacées à l'intérieur camp Mungunga III, situé à dix kilomètres à l'ouest de Goma.

12. Dans les camps de Mungunga III se trouvent des personnes déplacées à la suite des attaques perpétrées au début de 2013, par le Mouvement M23 et d'autres forces armées venues de Massisi. Malgré la victoire des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), appuyées par les forces de la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO), sur le principal groupe armé, le M23, en novembre 2013, les civils dans les camps refusent toujours de retourner dans leur foyer par crainte de nouvelles attaques.

13. Le site de Mungunga III comprend actuellement 8.500 ménages déplacés, dont environ 42.000 sont des personnes déplacées. En réponse à l'urgence humanitaire en République démocratique du Congo, l'Union africaine a fait un don symbolique de deux cent mille dollars américains (200,000 \$EU) au pays, par le biais du HCR, en tant que contribution aux travaux effectués pour accueillir les personnes déplacées et pour gérer les sites de personnes déplacées.

b) Mission en République des Seychelles

14. Le Sous-comité du COREP s'est rendu en mission, du 4 au 6 Février 2014, en République des Seychelles, à la suite des dommages occasionnés à l'archipel par la tempête tropicale « Felleng », en janvier 2013.

15. Cette mission a été conduite par Son Excellence Madame Joséphine Mmamosadinyana Molefe, Ambassadeur de la République du Botswana en Éthiopie, et Représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique.

16. La tempête tropicale « Felleng » a causé des dommages importants aux Seychelles, ce qui a amené les autorités à déclarer l'état d'urgence et à lancer un appel à l'aide internationale. Cette tempête a été accompagnée par de fortes pluies qui ont causé de graves inondations dans trois districts, à savoir : Anse aux Pins, In Cap, et Point Larue, qui ont tous été déclarées zones sinistrées. Deux autres districts, Cascade et Digue Island, ont également été sérieusement touchés.

17. En signe de solidarité avec le Gouvernement et le peuple des Seychelles, l'Union africaine a fait don d'une somme symbolique de cent mille dollars américains (100.000 \$EU), à titre de contribution aux efforts du gouvernement.

c) Mission en République du Tchad

18. Le Sous-comité du COREP s'est rendu en mission, du 21 au 25 mai 2014, en République du Tchad, qui a été conduite par Son Excellence Madame Amoko Virginie Kouvahe, Ambassadeur de la République du Togo en Éthiopie, et Représentant permanent auprès de l'Afrique Union. La situation humanitaire au Tchad est dominée par les flux de rapatriés et de réfugiés au Tchad en provenance de la République centrafricaine, où la violence a pris une tournure ethnico-religieuse.

19. Environ 150.000 personnes, composées aussi bien de rapatriés que de réfugiés tchadiens, sont entrées en territoire tchadien, en raison de la crise en République centrafricaine et sont actuellement hébergées dans des sites de transit et des communautés d'accueil. La mission de l'Union africaine s'est rendue dans l'un des camps de réfugiés. Le camp Zafaye est à 15 kilomètres de la capitale, N'Djamena, et accueille environ 2.000 tchadiens rapatriés de la République centrafricaine. En signe de solidarité avec le Gouvernement et le peuple tchadien, l'Union africaine a fait un don symbolique de cent mille dollars américains (100.000 \$EU) au bureau local de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), pour soutenir le travail qu'il effectue en vue d'assurer la circulation, d'établir le profil et d'installer les populations déplacées de la RCA au Tchad.

d) Mission en République du Burundi

18. Le Sous-comité s'est rendu en mission en République du Burundi, du 27 au 31 mai 2014, pour procéder à une évaluation de la catastrophe humanitaire provoquée par les pluies torrentielles de février 2014.

19. Cette mission a été conduite par Son Excellence M. Naim Akibou, Ambassadeur de la République du Bénin en Éthiopie, et Représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique.

20. Deux experts spécialistes de la gestion des catastrophes naturelles de l'Agence nationale nigériane de gestion des urgences (NEMA) et de l'Institut national mozambicain de gestion des catastrophes (INGC) ont, respectivement, participé à la mission, afin de dialoguer avec les autorités burundaises chargées de la gestion des catastrophes, dans le but de trouver conjointement des solutions pour améliorer les futurs plans d'intervention en cas d'urgence.

21. Les pluies torrentielles du 9 février 2014 ont provoqué des inondations qui ont touché plus de 220.000 personnes et causé la mort d'environ 107 personnes dans la capitale Bujumbura. La mission de l'Union africaine a visité les camps de Kimana 1 et de Buterere qui ont été affectés, et a annoncé un don de l'Union africaine de cent mille dollars américains (100.000 \$EU) au profit des populations touchées.

III. CONCLUSION

22. À ce jour, le Sous-comité du COREP sur les réfugiés a réalisé une grande partie de son plan de travail et continuera à mettre en œuvre son programme d'activités pour le reste de l'année. Compte tenu des différents défis humanitaires auxquels le continent est confronté, le Sous-comité se concentrera sur les activités suivantes mises en exergue dans son plan de travail :

1. *Continuer à effectuer des missions dans les pays les plus touchés par le problème des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées, à savoir : l'Ouganda, Madagascar, la République centrafricaine, la République sahraouie arabe, le Soudan du Sud et le Zimbabwe*
2. *Chercher des occasions de sensibiliser aux réponses appropriées aux alertes précoces en cas de crise humanitaire résultant aussi bien de conflits que de catastrophes naturelles.*
3. *Les travaux relatifs à la fusion du Sous-comité du COREP sur les réfugiés et de celui du Fonds spécial d'aide d'urgence, en vue de répondre à la nécessité d'une harmonisation des mandats et des rôles entre les deux - juillet 2014.*
4. *Examiner, avec le Sous-comité du COREP, le budget afin de concevoir une feuille de route pour la mise en œuvre de la Décision Ex.CL / Dec. 567 (XVII) du Conseil exécutif sur une augmentation de 2% à 4% des allocations pour les activités de la Commission dans le domaine humanitaire.*

5. Assister aux réunions ci-après :

- *CTS sur la migration, les réfugiés et les personnes déplacées – à Abuja (Nigeria), 2014 (Dates à convenir mutuellement entre le gouvernement et la Commission de l'UA) ;*
- *Préparatifs pour le Sommet mondial humanitaire, en 2016, à Istanbul (Turquie) ;*
- *Réunion du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies – octobre 2014 ;*
- *Colloque annuel humanitaire de l'UA – septembre 2014 ;*
- *Plate-forme annuelle de l'AGA sur le renforcement de la gouvernance dans le règlement des conflits en Afrique.*

2014

Report of the sub-committee on refugees, returnees and internally displaced persons

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4544>

Downloaded from African Union Common Repository